

Cercle Historique du Rail Français

RENOUVELLEMENT D'ADHESION

A retourner avec règlement à
Daniel Leclerc - Cercle Historique du Rail Français
1 rue de Mémont 60660 MAYSEL

Je soussigné :

Demeurant :

Téléphone : Portable :

Email (*essentiel pour contact*) :

renouvelle mon adhésion au Cercle Historique du Rail Français pour l'année

2018

Ma cotisation me permettra de recevoir en franco de port, les deux numéros de la Revue RAILS d'Autrefois édités dans l'année par l'association, ainsi que l'éventuel numéro hors-série de l'année.

Ré-adhésion tardive : Une fois paru le premier numéro de l'année (le n°17 pour 2018), la ré-adhésion tardive impose un supplément de 5 euros pour rattrapage des frais postaux et ne donne plus droit à la gratuité du numéro hors-série. Il devra être acquis séparément.

Je renouvelle mon adhésion comme :

- Membre sympathisant : 25 euros
- Membre bienfaiteur (250 euros minimum)
- Membre actif : 40 euros (avec droit de vote aux assemblées)

Par ailleurs je fais un don (facultatif) :

Don de euros

Total euros

Nous maintenons le montant de l'adhésion d'année en année pour ne pas pénaliser certains adhérents. Si vous souhaitez soutenir l'association dans son action, n'hésitez pas à arrondir votre cotisation en faisant un don.

Règlement :

- par chèque sur banque française à l'ordre du Cercle Historique du Rail Français adressé à :

Daniel Leclerc 1 rue de Mémont 60660 MAYSEL

- par virement bancaire : code IBAN FR76 1562 9026 3200 0206 6280 127 code BIC CMCIFR2A

- par PayPal (en ajoutant 2 € pour les frais), à virer sur compte PayPal railsdautrefois@gmail.com

Fait à le Signature

Cercle Historique du Rail Français

Siège social : 23 Chemin des Lanots 64121 SERRES CASTET